

**Carrier, Lynda (BAPE)**

**A:** Gaudette, Catherine  
**Objet:** RE: Bape-Question de la commission

-----Message d'origine-----

De : Gaudette, Catherine [mailto:Catherine.Gaudette@tc.gc.ca]

Envoyé : 21 mars 2018 10:18

À : Carrier, Lynda (BAPE) <Lynda.Carrier@bape.gouv.qc.ca> Objet : RE : Bape-Question de la commission

Bonjour Mme Carrier,

Voici un complément à la réponse transmise plus bas :

Côté navire, la réponse est oui. Le membre de l'équipage surveillant les opérations de transbordement de pétrole aura un brevet (tel que spécifié).

Côté terre, ou Installation de Manutention d'Hydrocarbure (IMH), voir réponse de M. Laflamme (ci-dessous).

Voici la réponse de notre expert André Laflamme à la question suivante posée le 20 mars :

Est-ce que l'obtention d'un brevet de surveillant d'opérations de transbordement de pétrole, exigé selon le Règlement sur le personnel maritime (DORS/2007-115) de la Loi de 2001 sur la Marine marchande, serait obligatoire pour les opérateurs responsables du transbordement de carburateur, dans le cadre des activités projetées de CIAM?

Selon la partie 2 de notre réglementation (Règlement sur les organismes d'intervention et les installations de manutention d'hydrocarbures), les seules dispositions relatives à la formation (ci-dessous) sont spécifiquement en lien avec les déversements et non aux opérations.

- g) le nom des membres du personnel ayant reçu une formation de base en intervention en cas d'événement de pollution par les hydrocarbures ou toute autre formation reliée aux événements de pollution par les hydrocarbures;
- h) la description de la formation donnée par l'exploitant de l'installation de manutention d'hydrocarbures aux membres du personnel en vue de les préparer au rôle qu'ils pourraient être appelés à jouer en cas d'événement de pollution par les hydrocarbures;
- i) la description de la formation que l'exploitant prévoit de fournir aux employés et aux bénévoles en vue de les préparer à intervenir à bref délai en cas d'événement de pollution par les hydrocarbures;

Salutations

Catherine Gaudette  
Agente en environnement  
Transports Canada